SIERENTZ

Infos

N°404

Jumelage avec la ville de Kostomłoty

Les travaux à Sierentz

Les Bricoleurs



LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

Ville de Sierentz

octobre 2026

Jumelage avec la ville de Kostomtoty





Les travaux à Sierentz

Les Bricoleurs



03 *À la Une*
M ta santé s'installe à Sierentz !

04 *Conseil Municipal*
Séance du 7 septembre 2026

05 *Vie municipale*
Les Colibris : une cour plus verte et plus fraîche
Le complexe sportif baptisé « Jean-Marie BELLIARD »
Sierentz - Kostomtoty : bientôt 30 années d'amitié
France Services
Ateliers zéro déchet à la Médiathèque
Réunions de secteur
La mairie de Sierentz recrute
Des chantiers en cours à Sierentz

10 *CCAS*
Déjeuner Spectacle au Cabaret La Gabiotte
Noël solidaire : « Venez passer Noël à la maison ? »

10 *Solidarité*
Banque Alimentaire du Haut-Rhin
Journée Mondiale du Don d'organes : faire connaître sa volonté

11 *Barbapapas*
Une rentrée pleine d'énergie au périscolaire des mercredis

12 *Associations*
Les Bricoleurs
Qui sont-ils ? Que font-ils ?

13 *Le coin dialectal*
Spootjohr ìsch do
Spìel mìt - find s'rìchtiga wort

15 *Manifestations*
À Beau Art et à Manger
Ciné Sierentz
Bal d'Halloween - école élémentaire
Bal d'Halloween des collégiens
Soirée Halloween famille et adultes

16 *Carnet*



26 & 27 Oct.



Julie BENTZINGER
Adjointe déléguée

M Ta Santé s'installe à Sierentz !

Les 26 et 27 octobre 2026, la salle Agora, 14 rue des Romains, accueillera deux journées consacrées à la prévention, au dépistage et à l'information sur la santé.

À cette occasion, un camion de dépistage M Ta Santé sera présent sur place. Des professionnels de santé seront disponibles pour vous accueillir, répondre à vos questions, vous informer et vous accompagner.

Les horaires

Lundi 26 octobre : 10h à 12h et 13h à 17h
Mardi 27 octobre : 9h à 12h et 13h à 17h

Dépistage du cancer du sein - Mammographie

Le dépistage s'adresse aux femmes de 50 à 74 ans dont la dernière mammographie remonte à plus de 2 ans.

Horaires des mammographies :
- *Lundi 26 octobre : 10h à 12h et 13h15 à 16h45*
- *Mardi 27 octobre : 13h15 à 16h45*

Rendez-vous obligatoire

Un stand d'auto-palpation, animé par une sage-femme, sera présent.

Frottis

Un dépistage par frottis sera proposé le mardi 27 octobre de 9h à 11h40.

Rendez-vous obligatoire

Le Village Santé

Les 26 et 27 octobre, venez découvrir le Village Santé, consacré à la prévention, aux conseils et aux échanges autour de la santé.

Différents professionnels et associations seront présents :

- *France Rein*
- *Le don d'organe*
- *La CPAM*
- *CRCDC - Centres Régionaux de Coordination Des Cancers*
- *Auto-palpation avec une sage-femme*
- *ICOPE - programme de prévention portant sur six fonctions essentielles : mobilité, mémoire, humeur, nutrition, vision et audition*
- *CSAPA - Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie*
- *Association Alsace Cardio*
- *Communauté 360 Alsace - Papillons Blancs*
- *Lise GROELLY - les Opticiennes Mobiles*
- *HG-NVG - association nationale de patientes pour les nausées et vomissements de grossesse*
- *Siel Bleu - accompagnement pour améliorer la santé, le bien-être et la pratique d'activités physiques*

Rendez-vous et renseignements

Pour prendre rendez-vous pour une mammographie, *appeler la mairie au 03 89 81 51 11. Vous devrez donner votre nom, prénom, âge et numéro de sécurité sociale.*

Lors du RDV pensez à apporter :
- *votre Carte Vitale*
- *une pièce d'identité*

Cette action est organisée à Sierentz par la Ville de Sierentz, en partenariat avec M Ta Santé et la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) de Saint-Louis.

CPTS Saint-Louis Agglo — Ville de Sierentz

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE

Tous les points ont été approuvés à l'unanimité des voix exprimées. Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2026 est approuvé.

Dénomination du complexe sportif de Sierentz

Le complexe sportif constitue un équipement structurant majeur de la Ville de Sierentz, au service de la pratique sportive, de la vie associative, de la jeunesse et de la vie locale. Monsieur Jean-Marie BELLIARD, Maire honoraire disparu le 27 juillet 2026 a consacré quarante-et-une années de son engagement municipal à la Ville de Sierentz, dont il a été le maire de 1979 à 2020. Il a accompagné l'évolution de cet équipement, notamment le projet de reconstruction de la salle omnisports du complexe sportif à la suite de l'incendie survenu en 2017. A ce titre, le Conseil Municipal dans le cadre de ses prérogatives, décide de baptiser ce complexe du nom du Maire Honoraire Jean-Marie BELLIARD afin de rendre hommage à son engagement constant en faveur de Sierentz, de ses habitants, de ses associations et de la vie locale.

Affaires financières

Manifestations organisées dans les bâtiments communaux accueillant plus de 300 personnes - Mise à disposition d'un agent communal qualifié.

La réglementation impose la présence continue d'un agent formé aux équipements de sécurité, au fonctionnement des installations de sécurité des bâtiments concernés, aux procédures d'évacuation, aux équipements techniques et aux consignes de sécurité applicables aux établissements recevant du public dans les bâtiments communaux dès lors que le nombre de personnes accueillies dépasse 300. Le Conseil Municipal décide d'instaurer la mise à disposition d'un agent pour toute occupation répondant à ces critères et fixe le tarif à 45 € de l'heure pour toute location payante. Les organisateurs de manifestations seront informés de cette obligation lors de la demande de réservation ou de mise à disposition d'un équipement communal concerné.

Convention de mise à disposition de locaux communaux au profit l'Association Handball Club de Sierentz pour l'animation Locagonfle.

L'Association Handball Club de Sierentz souhaite organiser, sur deux journées, une animation destinée aux enfants au sein du complexe sportif communal avec l'installation d'une structure gonflable fournie par la société Locagonfle. Considérant que cette manifestation contribue à l'animation de la Ville et qu'il y a lieu d'encadrer les conditions d'occupation des locaux communaux par une convention de mise à disposition, le Conseil Municipal approuve la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'Association.

Certains biens communaux sont inscrits à l'actif de la commune, et une décision modificative du budget est adoptée pour permettre le paiement de la taxe d'aménagement à Saint-Louis suite à sa demande du 16 mars 2026 d'un montant de 39 285,81 €, conformément aux précédentes délibérations en ce sens.

Des subventions sont accordées au Handball Club pour le Bal populaire du 13 juillet 2026 via la prise en charge de l'animation lors de la soirée du bal populaire le 13 juillet dernier 2026 par la Ville pour un montant de 1 800 € pour couvrir la prise en charge des frais d'animation et une subvention de 500 € au CLSM Saint-Louis pour l'Action du 16 octobre 2026 dédiée à l'art dans le cadre de la santé.

Personnel communal

Le Tableau des effectifs - Création d'emplois permanents

Le tableau est modifié pour permettre la création des postes correspondant aux missions accomplies par les agents concernés dont un poste d'Adjoint Technique territorial principal 2ème classe et 4 emplois permanents d'Agent de Maitrise territoriaux principaux au service technique et dans les écoles ainsi qu'au périscolaire.

Certaines quotités horaires sont également modifiées à la demande des agents.

La valeur faciale des Ticket restaurant passe de 7 à 8 € et la participation patronale est revue selon l'indice majoré de la rémunération par agent, cette participation est également harmonisée pour les tickets CESU dont le montant ne change pas.

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 30 mars 2026. Une convention d'occupation précaire a été renouvelée au 2 rue Clémenceau et des indemnités de sinistre ont été acceptées suite à des accidents de tiers sur le domaine public. Le Centre de Première Intervention (CPI) de Sierentz sera mis à disposition gratuitement au SIS 68 à des fins de formation pour les sapeurs-pompiers professionnels, qui se déroulera sur le secteur du 28 septembre au 2 octobre 2026.

> Prochaine séance le 9 novembre 2026

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr





Les Colibris : une cour plus verte et plus fraîche

Afin d'apporter davantage d'ombre et de fraîcheur aux enfants, la cour du périscolaire Les Colibris fait l'objet d'un projet de végétalisation et de désimperméabilisation.

Près de 300 m² de cour sont concernés par cet aménagement, avec notamment le remplacement du revêtement du sol par des surfaces perméables et la création de nouveaux espaces végétalisés.

Le 3 septembre dernier, une dizaine d'arbres ont été plantés en présence de Monsieur le Maire, avec l'aide des élèves du périscolaire Les Colibris. Arbustes, plantes vivaces et espaces dédiés à la culture de quelques fruits et légumes viendront également compléter progressivement cet aménagement.

Ce projet, qui a pu faire l'objet de subventions, permettra ainsi de créer un espace extérieur plus agréable, plus végétalisé et mieux adapté aux épisodes de fortes chaleurs, tout en sensibilisant les enfants à la nature et à l'environnement.

Le complexe sportif baptisé « Jean-Marie BELLIARD »



En hommage à l'ancien maire, Jean-Marie BELLIARD, décédé en juillet dernier, le Conseil Municipal a décidé de baptiser le complexe sportif « complexe sportif Jean-Marie BELLIARD ». L'inauguration aura lieu dans les prochaines semaines.



Hommage à Jean-Marie BELLIARD

Sierentz - Kostomłoty

bientôt 30 années d'amitié

A la fin du mois d'août, une délégation composée d'une trentaine de personnes invitées s'est rendue dans notre commune jumelle de Kostomłoty. Monsieur le Maire était accompagné des membres du conseil municipal, adjoints et conseillers municipaux, ainsi que de la Directrice Générale des Services.

Après 12h de voyage et plus de 1000 km parcourus, la délégation, parée des couleurs de la Sierentzoise, a été très chaleureusement accueillie par ses homologues polonais autour d'un copieux petit-déjeuner. La journée s'est poursuivie par la visite de Wroclaw, capitale de la Basse Silésie. Aussi surnommée Petite Venise polonaise en raison de ses nombreux ponts, Wroclaw est réputée pour sa place du marché, ses nombreuses églises et son histoire tourmentée à travers les différents conflits.

Le point fort du séjour a été la participation de la délégation à la Fête des Moissons, qui cette année avait lieu à Bogdanów village de 247 âmes. A cette occasion, chaque commune a réalisé une structure en graines et épis de blé. Ces œuvres ont été exposées et un jury a déterminé la plus belle d'entre elles. La fête a débuté par un office religieux d'action de grâce pour les moissons, au cours duquel un pain, fabriqué avec du blé de la nouvelle récolte, a été béni. Ce pain a ensuite été partagé entre les participants à la fête. La cérémonie a été marquée par un moment rempli d'émotion lors de l'hommage rendu à Jean-Marie BELLIARD, initiateur du jumelage. Tour à tour, différents élus ont pris la parole : le vice-consul de France à Wroclaw, les différents maires successifs de Kostomłoty, Edward KULIG, maire actuel et Zbigniew MICHALEWSKI, maire en 1997 qui a débuté les premiers échanges avec Sierentz. Chacun a rappelé l'investissement et l'humanité de Jean-Marie BELLIARD et sa volonté de faire vivre le jumelage. Une minute de silence a été observée en mémoire de feu notre maire honoraire.

Les festivités se sont poursuivies toute la soirée et ont permis de nombreux échanges entre les convives et ce malgré la barrière de la langue.



Remise du cadeau de la ville de Kostomłoty à la ville de Sierentz.



Remise de souvenirs sierentzois à la ville de Kostomłoty.

De nouveaux projets sont envisagés pour la suite du jumelage, notamment la reprise des échanges entre jeunes. Un groupe d'une vingtaine d'enfants polonais devrait participer à un séjour en Alsace début juillet 2027. Un groupe d'enfants français les rejoindra durant ce séjour qui aboutira à un moment partagé avec la population sierentzoise.

Nous tenons à remercier très sincèrement la commune de Kostomłoty pour son accueil et les cadeaux faits à la ville de Sierentz. La délégation sierentzoise se souviendra longtemps des sourires, des rires, des échanges complices, de la chaleur et de la gentillesse de nos hôtes.

Preuve que malgré la distance, malgré les changements politiques, les pandémies, des langues et des cultures différentes, une amitié peut durer 30 ans, et nous en sommes persuadés, de longues années encore...



Œuvres en compétition à la Fête des Moissons.



Délégation sierentzoise, au centre les deux édiles des deux villes : M. Pascal TURRI et à droite sur la photo M. Edward KULIG.

France Services

Depuis le lundi 14 septembre, les accompagnements au sein des Espaces France services de Sierentz se font uniquement sur rendez-vous.

Les usagers sont invités à appeler pendant les horaires d'ouverture au (voir nouveaux horaires ci-dessous) : 03 67 27 01 30

Une conseillère fixera un rendez-vous, selon la préférence de l'usager et les créneaux disponibles. La durée du rendez-vous dépendra du motif de celui-ci et sera évalué lors de l'échange téléphonique.

La prise de rendez-vous doit permettre à l'usager de réduire son temps d'attente sur place et de s'assurer au préalable que la demande relève bien d'un accompagnement France Services.

Ce nouveau fonctionnement offre un autre avantage : lors de la prise de rendez-vous, il sera indiqué à l'usager les documents qu'il devra avoir en sa possession pour réaliser sa démarche lors de l'accompagnement.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE
Espaces France services de Sierentz et Ranspach-le-Bas

Lundi : 8h30-12h / fermé l'après-midi
Mardi : 8h30-11h30 / 13h-17h
Mercredi : 8h30-11h30 / 13h-17h
Jeudi : 8h30-11h30 / fermé l'après-midi
Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

France Services
Proche de vous au quotidien

JE 8 OCT — LU 12 OCT



Réunions de secteur

Les prochaines réunions de secteur auront lieu :

• Secteurs Nord et Centre : jeudi 8 octobre 2026 à l'école maternelle PICASSO à 18h30 ;

• Secteur Sud : lundi 12 octobre 2026 à l'école élémentaire Jacques SCHMIDT à 18h30.

Ville de Sierentz

LA MAIRIE DE SIERENTZ
recrute

Un adjoint d'animation

La Ville de Sierentz recherche des encadrants pour l'accueil périscolaire des Barbapapas durant les temps de la pause méridienne :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h15 à 13h45

BAFA souhaité, poste à pourvoir immédiatement.

Candidature et CV à adresser à Monsieur le Maire, 1 place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ ou par mail : personnel@mairie-sierentz.fr



Ateliers zéro déchet à la Médiathèque

Des ateliers gratuits consacrés au « Zéro Déchet » sont proposés à la Médiathèque La Citadelle de Sierentz, du 9 octobre 2026 au 15 juin 2027.

Au programme :

Vendredi 9 octobre 2026 : ***saponification à froid*** et fabrication d'un savon

Mardi 3 novembre 2026 : ***spécial cheveux et shampoings***

Mardi 26 janvier 2027 : ***spécial lessives et détachage du linge,*** avec fabrication d'une lessive et d'un adoucissant

Mardi 23 février 2027 : ***produits à récurer et produits de nettoyage,*** avec fabrication d'une pierre à récurer et d'un dégraissant multi-usage

Les ateliers sont gratuits et sur inscription par sms au 06 76 78 18 14 ou par courriel à : doebelin.sandrine@agglo-saint-louis.fr

le programme complet de la saison 2026-2027 sur le site internet de SLA : https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/evenements/ateliers-zero-dechet-programme-de-saison-2026-2027/

Des chantiers en cours à Sierentz

Plusieurs projets se poursuivent actuellement dans la commune. Les travaux concernent notamment la Hohlegasse, l'extension de l'école élémentaire Jacques SCHMIDT ainsi que la création de trois nouveaux courts de tennis.

Quelques images permettent de suivre l'avancement de ces différents chantiers.



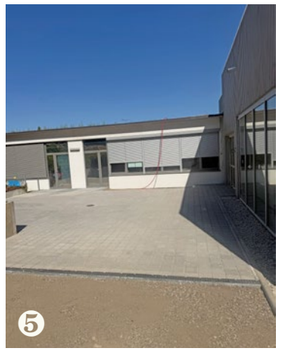
Patrick GLASSER
Adjoint délégué



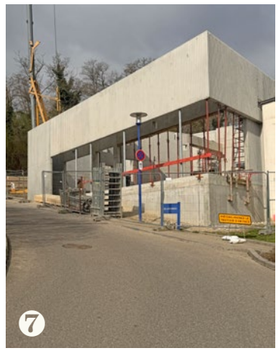


















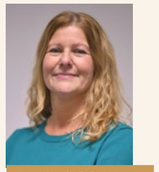


❶ ❷ ❸ ❹ :
Travaux de la Hohlegasse

❺ ❻ ❼ :
Travaux l'extension de l'école élémentaire

❽ ❾ ❿ ⓫ :
Travaux d'aménagement de 3 courts de tennis





Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

DÉJEUNER SPECTACLE AU

Cabaret La Gabiotte

L'association La Fleur de l'Âge organise une sortie « déjeuner-spectacle » à la Gabiotte à Fougerolles (Haute Saône) le vendredi 6 novembre 2026.

Transport en autocar au départ de Sierentz à 10h - Déjeuner au restaurant La Gabiotte ; spectacle « DECENNIE » qui met en scène d'incroyables artistes et qui fait passer le spectateur par toutes sortes d'émotions. Le spectacle se déroule en trois parties jusqu'à 17h30.

Le prix par personne s'élève à 105 € pour les membres de l'association de La Fleur de l'Âge et à 112 € pour les non-membres, comprenant le transport en autocar grand tourisme, le déjeuner spectacle et les boissons.

Le nombre de places étant limité, l'inscription est à effectuer (accompagnée du chèque correspondant établi à l'ordre des « Express Sundgoviens ») avant le 15 octobre.

Renseignements et inscriptions :

lafleurdelagesierentz@gmail.com
ou tél : 06 10 75 02 16

La de l'Âge

VE 6 NOV

Banque Alimentaire du Haut-Rhin

CAMPAGNE 2026

Près de chez vous, de nombreuses familles et personnes recourent à l'aide alimentaire.

En 2025, 30 000 personnes ont bénéficié de cette aide dans le Haut-Rhin soit 5,2 millions de repas distribués.

Depuis le début de l'année les besoins s'accroissent fortement. Aussi pour y répondre, soutenez la banque alimentaire du Haut-Rhin en faisant un don :

- soit en ligne sur https://ba68.banquealimentaire.org
- soit en flashant le QR code
- soit par chèque bancaire à l'ordre de la Banque Alimentaire du Haut Rhin (9-11 Allée Gluck, 68200 Mulhouse)

Bénéficiez de 75% de réduction d'impôt jusqu'à 2 000 € puis 66% au-delà, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Banque Alimentaire du Haut-Rhin

NOËL SOLIDAIRE

« Venez passer Noël à la maison ? »

À l'initiative d'un habitant, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux Sierentzois volontaires d'accueillir une personne âgée ou isolée à sa table pour partager le repas de Noël.

Dans une période festive de réjouissances, il est triste que certains d'entre nous soient seuls. Vous êtes prêts à ouvrir votre porte, volontaires pour contribuer à cette action solidaire ?

Vous connaissez des personnes seules qui trouveraient du réconfort en partageant un repas de fête ?

Prenez contact avec la mairie de Sierentz avant le 30 novembre 2026 au 03 89 81 51 11 ou par mail : ccas@mairie-sierentz.fr.



LES DERNIÈRES NOUVELLES DES Barbapapas

Edition de Sierentz • N°120



Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée



Une rentrée pleine d'énergie au périscolaire des mercredis

Le mercredi 2 septembre, le périscolaire a fait sa grande rentrée dans une ambiance joyeuse et débordante d'enthousiasme.

Les petites sections du groupe des Loustics ont découvert les lieux et rencontré leurs animatrices, tandis que les moyens, fiers de jouer les guides, ont accompagné les plus petits dans l'exploration des jouets, du parc et des espaces verts alentours.
Du côté des Natures, la journée a été rythmée par une balade au parc, une cueillette de pommes pour le futur jus maison, une séance désherbage au potager, puis un après-midi de jeux et de bricolage au camp des Barbanatures.

Entre retrouvailles, bonne humeur et énergie communicative, cette rentrée lance une année riche en projets, en surprises et en beaux souvenirs à construire ensemble.



SA 17 OCT

Journée Mondiale du Don d'organes :

FAIRE CONNAÎTRE SA VOLONTÉ

En France, nous sommes tous considérés comme donneurs d'organes, sauf en cas d'opposition.

Lorsqu'une personne se trouve en situation d'être donneur, sa famille est consultée afin de connaître sa position.

Informer vos proches de vos souhaits concernant le don d'organes est une précaution à prendre.

Vous leur éviterez ainsi d'avoir à se prononcer sur un tel choix dans ce moment difficile.



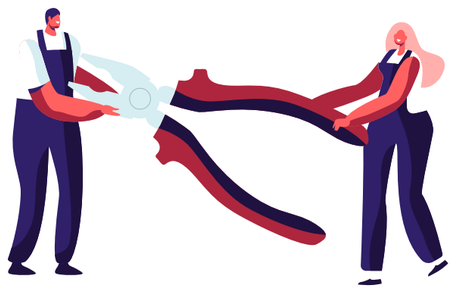
Les Bricoleurs

Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Leurs réalisations sont présentes en de nombreux endroits dans Sierentz, elles sont vues et connues et même admirées mais qui sont leurs créateurs, les auteurs des idées et les « petites mains » qui les réalisent ? Faisons mieux connaissance avec « Les Bricoleurs ».

QUI SONT LES BRICOLEURS ?

Avant tout, c'est une association de bénévoles qui se retrouvent tous les mardis après-midi* dans l'atelier Place des Malgré-nous à Sierentz (anciennement CAC, en face de la gare). Bricoleuses ou bricoleurs, elles ou ils ne le sont pas forcément en arrivant mais elles ou ils le deviennent en associant leurs différents savoir-faire, complétés par une grande envie de concevoir et de réaliser**.



L'association en chiffres : ils sont une bonne vingtaine, viennent de Sierentz et de communes voisines ; l'effectif compte 64 % d'hommes et 36 % de femmes.
En 2025, ils ont travaillé 140 jours et plus de 2 300 heures dans l'atelier.
Leurs activités s'organisent en fonction de nombreux événements auxquels ils choisissent de contribuer de différentes façons : marché de la Saint-Nicolas, marché aux fleurs, marché aux puces, journée citoyenne, fête du 14 juillet, Nuit des étoiles, Sie'Roulette, La Sierentzoise…

QUE FONT LES BRICOLEURS ?

Si leur activité est historiquement (les Bricoleurs auront 30 ans l'an prochain) la fabrication, le montage, le démontage et l'entretien des cabanons, essentiellement utilisés pour notre traditionnel marché de la Saint-Nicolas, elle s'est considérablement diversifiée au cours des dernières années.
Tout d'abord, bien connues de tous : les figurines qui ornent régulièrement le rond-point à l'entrée nord de Sierentz.
La décoration s'adapte aux saisons et aux événements : Pâques, été, Halloween.

* *Et peut-être prochainement un samedi matin par mois*

** *Les Bricoleurs recherchent toujours des bénévoles volontaires, avec ou sans savoir-faire.*
Pour les rejoindre : Contact au 06 24 48 15 65 ou à bricoleurs68510@gmail.com

Particulièrement remarquée en 2025 : la déco « abeilles » ; cet été, les moutons font un clin d'œil à ceux de la Sandgrube ! Ensuite, de nombreuses réalisations pour la Sandgrube : observatoires, cabanons, nichoirs à oiseaux, jeux en bois,…
Parmi les plus récentes : le deuxième observatoire de forme octogonale, le « Haihisla » pour les moutons.
Enfin, des créations et fabrications pour divers organismes ou associations partenaires : le périscolaire, les écoles, le Ciné Sierentz, les donneurs de sang, la société d'apiculture, …

LES BRICOLEURS TIENNENT À REMERCIER :

La Commune de Sierentz pour la mise à disposition des locaux qui leur permettent de bricoler et pour son soutien, mais aussi les particuliers et les commerçants qui leur offrent de superbes dons de peinture et d'accessoires. Citons en particulier « 3 Lys Décor » à Saint-Louis et la société Weldom à Sierentz dont les Bricoleurs sont officiellement « partenaires ».

















Elsasser echlé

SPOOTJOHR ÌSCH DO

Les jours raccourcissent, les feuilles tombent des arbres, la sève des plantes se retire, la première gelée blanchit les sols : l'automne est là.

Tage sìn kìrzer, Zitt wìrd knàpp
D'Sunna geht viel schnaller àb
D'Blätter keie vo da Baim
Jeder geht viel schnaller heim
Spootjohr ìsch do…

Ìn da Pflànza geht zruck d'r Sàft
Si verliere ihre Kràft
D'letschta Ern, ìsch dàs a Gnuss
Denn as derf doch nit blieba duss
Spootjohr ìsch do…

Die erschta Riefa màcht àlles wiss
As ìsch doch nìt die letschta gwìss
Eber uns a kàlter Wìnd
Jeda weiss wàs dàs brìngt
Spootjohr ìsch do…

S'Fald bikunnt a dunkel Kleid
Datsch meina s'ìsch ìm Leid
Doch as grient ìn d'r Witta
S'reschta sìch scho neia Zitta
Spoorjohr ìsch do…

Un üss'm Raga geht's jetz Schnee
Fer às dàs Laba kàht widderscht geh
D'r Wìnter ìsch do !

Marc ILTIS

SPÌEL MÌT - FÌND S'RÌCHTIGA WORT

Joue : associe les mots en alsacien aux mots correspondants en français

1.	Spootjohr ou Dr'Herbscht	**a.**	la récolte
2.	herbschte	**b.**	les feuilles
3.	D'r Riefa	**c.**	la pluie
4.	D'r Sàft	**d.**	la gelée blanche
5.	D'r Raga	**e.**	la force
6.	D'r Ragamàntel	**f.**	un délice
7.	D'Pflànza	**g.**	la sève ou le jus
8.	D'Ern	**h.**	les cochonnailles
9.	D'Blätter	**i.**	les plantes
10.	D'Kràft	**j.**	vendanger
11.	A Gnuss	**k.**	se refroidir
12.	S'Schlàchtassa	**l.**	l'automne
13.	Sìch verkälte	**m.**	l'imperméable

Solution du jeu : 1-l, 2-j, 3-d, 4-g, 5-c, 6-m, 7-i, 8-a, 9-b, 10-e, 11-f, 12-h, 13-k



Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

SA 17 OCT

À Beau Art et à Manger

Vous avez aimé l'apéro sans frontières ? Alors vous allez adorer « à Beau Art et à Manger » votre nouvel événement.

Le 17 octobre 2026 de 17h à 22h, à la salle Agora, expo photos, artistes en tout genre, spectacle live, concert, foodtruck, bar, et le tout animé par radio Quetsh.

Faite partie des premiers à vivre cette nouvelle expérience, réservez votre soirée !

Entrée 5€ à régler sur place.

Plus de renseignements au 03 89 81 51 11 ou par courriel : animation@mairie-sierentz.fr / evenement@mairie-sierentz.fr



Halloween

MA 3 NOV

Bal d'Halloween - école élémentaire

Un bal d'Halloween est organisé et ouvert aux enfants de l'école élémentaire, le mardi 3 novembre 2026 à la salle des fêtes, de 18h à 20h.

Entrée : 2€ au profit de l'association Sentinelle Nature Alsace (SNA).

VE 30 OCT

Bal d'Halloween des collégiens

Vendredi 30 octobre à l'Agora, de 19h à minuit, soirée halloween pour les collégiens, avec un parcours de l'horreur, des jeux, des animations, un DJ, etc.

L'inscription est obligatoire, l'entrée est à 10€ comprenant un hot dog, une portion de frites et une boisson.

SA 31 OCT

Soirée Halloween famille et adultes

Samedi 31 octobre à l'AGORA, de 20h à 3h. Nombreuses animations, acteurs, DJ dans une décoration effrayante.

Un parcours famille est prévu, ainsi qu'un parcours adulte (réservé aux plus de 18 ans).

Entrée 10€ petite restauration sur place.

Les soirées des 30 et 31 octobre sont organisées en partenariat avec l'association Crazy Concept.

Inscription à : animation@mairie-sierentz.fr

Ciné Sierentz

Tombé du ciel

Le mardi 20 octobre 2026, deux séances le même jour pour le même film : à 14h et à 20h. Séances à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Ilyes mène une vie joyeuse dans la banlieue de Roubaix. Seul problème : le bac. Après avoir échoué deux fois, c'est sa dernière chance de l'avoir et de rendre enfin fier ses parents. Mais un incendie survient pendant le bac blanc, et on l'accuse d'en être à l'origine… Exclu de son lycée, il doit quitter son quartier et aller dans le seul établissement qui l'accepte : le pensionnat catholique de Saint-Albert-le-Grand, en Bourgogne. Entre choc des cultures et quête de rédemption, Ilyes va devoir surmonter ses préjugés… Et ceux des autres.





Stéphane DREYER
Adjoint délégué

MA 20 OCT



▲ *Hôtel de Ville - Place du marché de la vieille ville de WROCLAW*

Carnet

Naissances

le 18 juillet ***Perséphone***, fille de
Séline RUFIN et de Jean-Baptiste PIDSADNYJ

le 25 juillet ***Liya***, fille de
Melike DOGAN et de Kadir SEVEN

le 29 juillet ***Juliette***, fille de
Salomé HEYRICH et de Philippe PAUL

le 31 juillet ***Oscar***, fils de
Morgane LE VELLY et de Jonathan GILL

le 04 août ***Adèle***, fille de
Sophie JOESSEL et de Laurent KIENTZEL

Mariages

le 12 septembre
Rosine SENGELEN & Luc HOCHENEDEL

le 19 septembre
Maëlle WALTER & Samuel ARCA

le 21 septembre
Elsa MORA & Valentin JUDENNE

Anniversaires

le 15 novembre ***83 ans*** Gilbert MINERY

le 11 novembre ***80 ans*** Aimé MUTSCHLER

le 17 novembre ***80 ans*** Rose BISCH née WEGBECHER

Ville de Sierentz

MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie
1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture :
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h.

Dépôt légal : *Octobre 2026.*
Directeur de la publication : *Pascal TURRI*
Conception et rédaction :
Commission Communication et Évènements, Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle EPPINGER - Service Communication.
Création graphique : *rhodamine-communication.fr*
Impression : *Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier certifié PEFC.* • ***Crédits photos :*** *Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, documents remis, Pixabay / Joe et Ysabelle EPPINGER.*